

Actions	Critères	Bénéficiaires *	Aides unitaires	Aide minimum*	Aide maximum*	JUSTIFICATIFS	Contacts pour monter votre dossier.
<p>AMÉLIORATION GÉNÉTIQUE DES RACES SALERS ET AUBRAC - Fiche 5</p>							
Objectif	<p>Développer les actions d'amélioration génétique des races emblématiques du département : Salers et Aubrac</p>						
Exposé des motifs	<p>Le Cantal : berceau originel des races Salers et Aubrac. Races qui constituent un marqueur de l'identité du territoire. Les éleveurs ont développé la rusticité indispensable pour l'élevage en montagne et l'aptitude à valoriser l'herbe. Caractéristiques recherchées aujourd'hui pour les modes d'élevage favorisant la triple performance (économique, environnementale et sociales. La qualité des viandes et le modèle de production, la Salers et l'Aubrac répondent aux attentes des consommateurs (produits issus d'élevage à l'herbe). Patrimoine local important pour la vitalité économique du territoire. Elles intéressent de nombreux clients étrangers.</p>						
Aide à la mise en station d'évaluation des taureaux Salers et Aubrac		Elevages du Cantal inscrits au Herd-Book Salers et Aubrac	300€/taureau en VA4 150€/taureau en VA0	150 €		Justificatif d'adhésion au Herd-Book Justificatif d'adhésion au VA4 OU au VA0 Facture acquittée de la station d'évaluation (frais de mise en pension) Attestation "de minimis"	<p>Pôle élevage Elise Trayssac : 04 71 45 55 26 elise.trayssac@cantal.chambagri.fr (Dépôt des dossiers 2018 jusqu'au 30 juin 2019)</p>
Aide à l'acquisition de taureaux améliorateurs évalués en station	Animaux évalués et sélectionnés pour la vente en station	Elevages du Cantal détenteurs d'au moins 20 vaches Elevages du Cantal en système traditionnel Salers achetant un taureau inscrit "lait"	500€ /taureau en VA4 ou au contrôle laitier 300€/taureau autres élevages	300 €	500 €	Justificatif d'adhésion au Herd-Book Justificatif d'adhésion au VA4 ou Contrôle laitier Facture acquittée de la station d'évaluation (frais de mise en pension) Attestation "de minimis"	
Aide à l'acquisition de taureaux améliorateurs en ferme	Taureaux issus d'un troupeau inscrit au Herd Book en section principale (RRP) Mâle qualifié à minima espoir ou fils de mère qualifiée "mère à génisses"	Elevages du Cantal en VA4 ou inscrit au Herd Book ou JA* ou inscrivant leur troupeau lors de l'acquisition des animaux Elevages du Cantal en système traditionnel Salers adhérant au contrôle laitier achetant un taureau inscrit "lait"	300 € /taureau	300 €	300 €	Justificatif d'adhésion au Herd-Book ou au VA4 ou Contrôle laitier ou CJA Facture d'achat acquittée par le vendeur Attestation d'inscription du taureau au Herd-Book en section principale ; Justificatif de qualification espoir ou de qualification de la mère "mère à génisses". Attestation "de minimis"	
Aide au prélèvement de taureaux en ferme et à la conservation de semences		Elevages du Cantal en VA4 ou VA0 ou contrôle laitier (Salers traites)	Forfait : 150 €/prélèvement	150 €		Justificatif d'adhésion au VA4 ou au VA0. Facture acquittée de l'organisme ayant réalisé le prélèvement. Attestation "de minimis"	
Aide aux éleveurs à l'évaluation des performances pour la sélection des troupeaux de Salers traites		Elevages en système traditionnel Salers trait en contrôle laitier.	40 €/vache			Justificatif d'adhésion au Contrôle laitier Facture acquittée du Contrôle laitier. Attestation "de minimis"	

AMELIORATION GENETIQUE DES RACES SALERS ET AUBRAC - Fiche 5

<p>Aide à l'acquisition de reproducteurs femelles de valeur génétique confirmée</p>	<p>Femelles issues de parents inscrits au Herd-Book Femelles de moins de 6 ans Animal primable une seule fois dans sa carrière</p>	<p>Eleveurs du Cantal convertissant un troupeau d'une autre race en Salers ou Aubrac. Ou J.A..</p>	<p>50 à 200€ selon catégories</p>	<p>250 €</p>	<p>4 000 €</p>	<p>Justificatif d'adhésion au VA4 ou VA0 CJA Facture(s) d'achat acquittée (s) Attestation d'inscription au Herd-Book des parents des animaux achetés Inventaires IPG avant et après acquisition des animaux. Attestation "de minimis"</p>	<p>Pôle élevage Elise Trayssac : 04 71 45 55 26 elise.trayssac@cantal.chambagri.fr (Dépôt des dossiers 2018 jusqu'au 30 juin 2019)</p>
<p>Aide à la réalisation d'inséminations artificielles (IA)</p>	<p>Au moins 10 IA réalisées avec des taureaux du schéma collectif dont 5 avec des taureaux de testages en race pure</p>	<p>Elevages du Cantal en VA4 ou VA0 sur la période de réalisation des IA subventionnés Elevages du Cantal en système traditionnel Salers utilisant en IA des taureaux inscrits lait.</p>	<p>30% du montant de la facture IA Minimum 10 IA</p>	<p>150 €</p>	<p>300 €</p>	<p>Justificatif d'adhésion au VA4 ou VA0 ou Contrôle laitier Facture acquittée de l'organisme ayant réalisé les IA Récapitulatif des IA réalisées (femelles inséminées, date d'IA, taureaux utilisés. Attestation "de minimis"</p>	
<p>Aide au prélèvement, à la conservation et à la mise en place d'embryons issus de vaches qualifiées mères à taureaux "élite"</p>		<p>Elevages du Cantal en VA4, VA0 ou contrôle laitier (système traditionnel Salers)</p>	<p>30% du coût facturé</p>		<p>Plafond de frais : 450 €/collecte et 150 €/embryon congelé transféré.</p>		
<p>Aide au génotypage des femelles</p>		<p>Eleveurs ayant signé un contrat autorisant la transmission des données au Herd-Book qui procédera au ciblage des animaux</p>	<p>50€ par femelle</p>				
<p>Aide à la création de troupeaux Salers traits</p>	<p>Aide à l'achat de Salers traites inscrites à la section lait au Herd-Book Salers dans le cadre d'une installation pour la création d'un troupeau laitier à 100% race Salers</p>	<p>JA ou nouvel installé, société (au moins un JA). Création d'un atelier laitier en système traditionnel Salers adhérant au contrôle laitier</p>	<p>400 € /génisse de 8 à 15 mois 500 €/génisse de 15 à 26 mois 600 €/génisse gestantes de + de 26 mois et vaches de moins de 6 ans</p>		<p>Plafond : 40 femelles Salers traite</p>	<p>Justificatif d'adhésion au contrôle laitier CJA Factures d'achat acquittées Attestation d'inscription au Herd-Book des animaux achetés. Attestation "de minimis"</p>	
<p>DIFFERENCIATION DE LA PRODUCTION LAITIERE</p>							
<p>Objectifs</p>	<p>Favoriser le développement des vaches de races de montagne dans les troupeaux laitiers du Cantal. Définir et qualifier les microorganismes qui présentent un intérêt fromager.</p>						
<p>Exposé des motifs</p>	<p>Accroître l'identité "montagne" des troupeaux laitiers du département afin de permettre une meilleure valorisation du lait et des produits laitiers. Améliorer la qualité des fromages au lait cru par une amélioration de l'équilibre microbien du lait.</p>						

PACTE CANTAL

AIDES POUR ACTIONS 2018



V2 25 septembre 2018

<p>Aide à l'achat de femelles reproductrices permettant d'augmenter la part de vaches de race de montagne dans le troupeau laitier.</p>	<p>Races de montagne ciblées: Montbéliarde, Brune, Simmental française, Abondance, Tarentaise, Aubrac, Salers. Obligation d'acheter des animaux nés et élevés dans une des aires géographiques AOP Auvergne. Animaux éligibles (dans les races citées ci-dessus) : vache ayant vêlé, éligible jusqu'à l'âge de 5 ans. Génisse gestante avec gestation attestée IA ou taureau de race pure (même code que la génisse). Génisse de plus de 18 mois n'ayant jamais vêlé.</p>	<p>Exploitation laitière dont le troupeau laitier est constitué de + de 25% de vaches hors race de montagne à la 1ère demande. Exploitation ne dépassant pas le plafond d'aide du régime de minimis. Exploitation ayant signé l'engagement à convertir progressivement leurs troupeaux laitiers en races de montagne et données leurs accords à l'EDE pour que soient transmises au gestionnaire de l'aide les données nécessaires au contrôle de l'évolution raciale du troupeau. Elevages adhérents au contrôle de performance (Contrôle laitier).</p>	<p>Aide forfaitaire : 500 €/vache ou génisse gestante; 400€ /génisse; plafond de 5 animaux /exploitation/an.</p>	<p>Plafond : 5 animaux/an</p>		<p>Inventaire IPG EDE pour vérification de la situation initiale: troupeau composé de plus de 25% de vaches hors races de montagne. Engagement à convertir le troupeau laitier en race(s) de montagne et autorisation à l'EDE de fournir au financeur les données nécessaires au contrôle de l'évolution raciale du troupeau (inclu dans le formulaire) Factures d'achat acquittées Attestation d'adhésion au contrôle laitier. Attestation "de minimis"</p>	
<p>Aide à la réalisation de transplantations embryonnaires</p>	<p>Races de montagne ciblées: Montbéliarde, Brune, Simmental française, Abondance, Tarentaise, Aubrac, Salers. Obligation d'acheter des animaux nés et élevés dans une des aires géographiques AOP Auvergne. Animaux éligibles (dans les races citées ci-dessus) : vache ayant vêlé, éligible jusqu'à l'âge de 5 ans. Génisse gestante avec gestation attestée IA ou taureau de race pure (même code que la génisse). Génisse de plus de 18 mois n'ayant jamais vêlé.</p>	<p>Exploitation laitière dont le troupeau laitier est constitué de + de 25% de vaches hors race de montagne à la 1ère demande. Exploitation ne dépassant pas le plafond d'aide du régime de minimis. Exploitation ayant signé l'engagement à convertir progressivement leurs troupeaux laitiers en races de montagne et données leurs accords à l'EDE pour que soient transmises au gestionnaire de l'aide les données nécessaires au contrôle de l'évolution raciale du troupeau. Elevages adhérents au contrôle de performance (Contrôle laitier).</p>	<p>Transplantation embryonnaire : 300 €/transplantation Plafond : 5 transplantations/an</p>	<p>300 €</p>	<p>1 500 €</p>	<p>Inventaire IPG EDE pour vérification de la situation initiale: troupeau composé de plus de 25% de vaches hors races de montagne. Engagement à convertir le troupeau laitier en race(s) de montagne et autorisation à l'EDE de fournir au financeur les données nécessaires au contrôle de l'évolution raciale du troupeau (inclu dans le formulaire) Factures acquittées des transplantations embryonnaires ou des IA. Attestation d'adhésion au contrôle laitier. Attestation "de minimis"</p>	<p>Pôle élevage Elise Trayssac : 04 71 45 55 26 elise.trayssac@cantal.chambagri.fr <i>(Dépôt des dossiers 2018 jusqu'au 30 juin 2019)</i></p>
<p>Aide à la réalisation d'inséminations artificielles</p>	<p>Races de montagne ciblées: Montbéliarde, Brune, Simmental française, Abondance, Tarentaise, Aubrac, Salers. Obligation d'acheter des animaux nés et élevés dans une des aires géographiques AOP Auvergne. Animaux éligibles (dans les races citées ci-dessus) : vache ayant vêlé, éligible jusqu'à l'âge de 5 ans. Génisse gestante avec gestation attestée IA ou taureau de race pure (même code que la génisse). Génisse de plus de 18 mois n'ayant jamais vêlé.</p>	<p>Exploitation laitière dont le troupeau laitier est constitué de + de 25% de vaches hors race de montagne à la 1ère demande. Exploitation ne dépassant pas le plafond d'aide du régime de minimis. Exploitation ayant signé l'engagement à convertir progressivement leurs troupeaux laitiers en races de montagne et données leurs accords à l'EDE pour que soient transmises au gestionnaire de l'aide les données nécessaires au contrôle de l'évolution raciale du troupeau. Elevages adhérents au contrôle de performance (Contrôle laitier).</p>	<p>Insémination artificielle 50 €/IA Plafond 20 IA/an</p>	<p>50 €</p>	<p>1 000 €</p>	<p>Inventaire IPG EDE pour vérification de la situation initiale: troupeau composé de plus de 25% de vaches hors races de montagne. Engagement à convertir le troupeau laitier en race(s) de montagne et autorisation à l'EDE de fournir au financeur les données nécessaires au contrôle de l'évolution raciale du troupeau (inclu dans le formulaire) Factures acquittées des transplantations embryonnaires ou des IA. Attestation d'adhésion au contrôle laitier. Attestation "de minimis"</p>	
<p>Réalisation des analyses de lait pour la qualification des microflores du lait cru</p>	<p>Aides à la réalisation de 12 analyses sur 12 mois des microorganismes d'intérêt fromager</p>	<p>Producteurs de lait livreurs de lait cru sous SIPO et/ou en circuits courts, engagés dans la démarche Floracq</p>	<p>Aide plafonnée à 900 €/an/exploitation Taux de subvention 80%</p>		<p>720 €</p>	<p>Factures acquittées</p>	